



Ministère de L'enseignement Supérieur, de La Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Éducation Nationale
Chargé de la Formation Civique

Programme d'investissements dans le secteur de l'éducation (PISE) au Gabon – Phase 2
(CGA 1150 01W)

Maitre d'Ouvrage Délégué :
AGENCE NATIONALE DES GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES- SOCIETE EN LIQUIDATION
UNITE DE SUIVI DES PROJETS



TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A LIBREVILLE ET
À PORT-GENTIL

Appel À Manifestation d'intérêt (AMI)

« Recrutement d'un bureau de Contrôle Technique »

Dans le cadre du Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Éducation (PISE), le Gouvernement gabonais a obtenu un concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :

« Réalisation des infrastructures scolaires de proximité de types pré-primaires, primaires et secondaires dans les localités du Grand Libreville et de Port-Gentil ».

L'allotissement suivant est présenté à titre indicatif et provisoire (avec possibilité d'une tranche conditionnelle par lot) :

	Nombre de sites
Lot 1 : LIBREVILLE	
Réhabilitation et extension	1
Construction neuve	4
Lot 2 : PORT-GENTIL	
Réhabilitation et extension	1
Construction neuve	3

Les Services du consultant auront pour objet :

- L'assistance au maître d'ouvrage et à la Maitrise d'œuvre d'Exécution du démarrage de la phase de conception jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux ;
- Le contrôle des documents d'exécution fournis par l'entreprise mandataire des travaux (plans, notes de calcul, et toutes les études techniques) ;
- La surveillance, l'examen et le contrôle technique de l'exécution des travaux par les entreprises dans le respect des standards de sécurité et de qualité ;
- L'accompagnement pour les pré-réceptions et les réceptions techniques des matériaux, des équipements et des ouvrages exécutés ;
- La participation aux réunions périodiques hebdomadaires de chantier et l'avis technique au maître d'ouvrage, au maître d'ouvrage délégué ou à l'architecte chaque fois que cela est nécessaire ; tout en prévoyant des visites inopinées ;
- L'assistance au maître d'ouvrage et à l'architecte : (i) pour la confirmation provisoire et définitive que les travaux réalisés sont conformes à la conception ; (ii) pour la vérification de la conformité des plans de recollement produits par les entreprises durant la construction ; et (iii) dans la vérification des conditions d'établissement et de mise en œuvre de la garantie décennale ;
- L'exécution des Normes nationales françaises (NF, NF EN, DTU, etc.) et aux normes ISO applicables ;
- L'examen des plans d'APD, PRO et EXE, les calculs et autres documents techniques (où ceux-ci ont changé après APD) pour le respect des normes spécifiées ;

En particulier, il sera attendu du consultant qu'il donne des AVIS sur chaque document produit lors des différentes phases du projet (AVP, PRO, suivi des travaux etc.)

Les consultants intéressés doivent produire toutes les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires (Profil de formation du personnel clé, Brochures, références et PV concernant les prestations déjà réalisées, qualifications juridiques et techniques nécessaires etc.)

Les candidats devront en outre être éligibles à un financement AFD, c'est-à-dire remplir les critères de Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale de l'AFD, conformément au modèle qui peut être obtenue à l'adresse indiquée ci-après : <https://www.afd.fr/fr/ressources/directives-pour-la-passation-des-marches-finances-par-l-afd-dans-les-etats-etrangers?origin=/fr/rechercher?query=d%C3%A9claration+d%27int%C3%A9grit%C3%A9>

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique, en sa qualité de Maître d'Ouvrage du projet, invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

L'Unité de Suivi des Projets (USP) en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du projet, établira sur la base des réponses au présent appel à manifestation d'intérêt une liste restreinte de six (06) consultants. L'USP reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants individuels présélectionnés, en accord avec les procédures des marchés publics, auxquels elle adressera la Demande de Proposition y compris les termes de référence pour la réalisation des services requis.

Les candidats intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et devront avoir une représentation et/ou un siège au Gabon durant la période de leurs prestations. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

L'Unité de Suivi des Projets (USP) en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du projet, dressera une liste restreinte de six (06) candidats au plus, présélectionnés sur la base des candidatures reçues.

Les Soumissionnaires présélectionnés peuvent obtenir les Documents de Demande de Proposition (DDP) complets, en français, à l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures – Société en Liquidation (ANGTI-SEL), sise à l'adresse indiquée ci-dessus, sur présentation du reçu de paiement du DAO, au Compte de la DCAF Education Nationale domicilié à la CDC d'un montant, non remboursable, de 100 000 (cent mille) FCFA, à l'adresse ci-après :

CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) DU GABON
Immeuble Orchidia, Avenue de Cointet, Rue Jean NDENDE
Compte DCAF Education Nationale

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, et présentées en quatre (04) exemplaires (01 original et 03 copies en version papier), seront déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 3 août 2021 à 10h 00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt seront contenues dans une enveloppe extérieure anonyme, portant obligatoirement les mentions suivantes :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un bureau de Contrôle Technique » dans le cadre de la « Réalisation des infrastructures scolaires de proximité de types pré-primaires, primaires et secondaires dans les localités du Grand Libreville et de Port-Gentil ».

A n'ouvrir uniquement qu'en séance publique de dépouillement des candidatures

Adresse :
Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures-Société en Liquidation
(ANGTI-SEL) – sise à l'Hôtel Héliconia II
A l'attention de
Madame Victorine IRANGA MAKAUTA épouse KOUNBA
B.P : 23765 Libreville (Gabon) - Tél : + 241 062 56 02 24
yiranga@angt.ga/slzang@angt.ga

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à la même adresse, le 3 août 2021 à 11h 00, heure locale.

Pour l'Unité de Gestion
du Projet (UGP) PISE



P. Le Coordonnateur
P.O. L'Assistant au Coordonnateur National

Pour l'Agence Nationale des Grands
Travaux d'Infrastructures –
Société en Liquidation



P. Le Liquidateur
P.O Le Coordonnateur USP

Hubert ELLA MINKO

Catherine MASSARD KABINDA